

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 40 c.
Réclames, —... 30
Faits divers, —... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

ABONNEMENT.

Saumur :
En an. 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 9
Poste :
En an. 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

19 Juillet 1882.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance d'hier mardi. — L'ordre du jour appelle la discussion du crédit de 7,850,000 francs demandés pour l'armement de la flotte (événements d'Égypte).

M. Lockroy fait l'historique de la question égyptienne et insiste sur les intérêts que la France peut y avoir.

L'orateur examine ensuite l'état de l'Europe.

L'équilibre européen n'existe plus ; il a été rompu au profit d'une puissance du Nord, dans l'orbite de laquelle gravitent d'autres puissances, parmi lesquelles l'Italie, que nous avons souvent injustement froissée. (Mouvement divers.)

D'autre part, il y a l'Angleterre, notre alliée naturelle.

Il y avait trois politiques en présence : 1° le recueillement ; 2° la politique anglo-française ; 3° l'accord avec les puissances.

On en a imaginé une quatrième qui consiste à les poursuivre toutes les trois à la fois sans les réaliser.

M. Lockroy établit une distinction entre le parti égyptien national et le parti militaire : ce dernier, au fond, n'aspire qu'à vivre aux dépens du fellah. L'orateur dit que le contrôle anglo-français était bon, mais que les contrôleurs étaient mauvais. Il accuse M. de Biagières d'avoir fait de la politique anglaise.

M. Gambetta. — C'est une erreur ! M. Lockroy répète son accusation. M. Gambetta dit que l'enquête en prouve l'inexactitude et qu'il fera connaître cette enquête à la Chambre.

M. Lockroy fait l'éloge de M. de Ring, qui avait les sympathies du parti militaire.

L'orateur, fatigué, demande l'interruption de la séance.

La séance, suspendue à 3 h. 10, est reprise à 3 h. 1/2.

M. Lockroy, continuant son discours, examine la politique de M. Gambetta comparée à celle de M. de Freycinet vis-à-vis de l'Égypte.

(On remarque dans la tribune diplomatique la présence des ambassadeurs d'Allemagne et d'Espagne, du ministre de Danemark, de l'attaché militaire anglais.)

M. Lockroy termine en disant que, du moment où les crédits sont déjà dépensés, il convient de les voter.

M. Charmes se prononce pour une entente parfaite avec l'Angleterre.

M. de Freycinet répond. Il remercie les orateurs précédents de lui avoir facilité la tâche en posant nettement les questions.

Il affirme que nos intérêts ne nous constituaient pas un droit suffisant pour intervenir les armes à la main.

Aujourd'hui notre situation a changé en face des désastres et de l'attitude de l'Égypte.

Nous avons le droit d'intervenir, mais il faut user de ce droit avec le concours ou tout au moins avec l'acquiescement de l'Europe.

Cette invite, quelque timide qu'elle soit, semble mal accueillie par la Chambre qui se souvient des précédentes déclarations du ministre.

CONSEIL DES MINISTRES.

La délibération du conseil des ministres d'hier matin a porté d'abord sur les affaires d'Égypte. On a longuement discuté sur les termes de la déclaration que M. de Freycinet devait porter à la tribune. Le ministre des affaires étrangères a entretenu ses collègues de l'entente intervenue entre la France et l'Angleterre au sujet de l'occupation du canal de Suez en dehors de la question principale de l'intervention décidée par la Conférence pour le rétablissement de l'ordre en Égypte, intervention au sujet de laquelle on attend la réponse de la Porte.

Le gouvernement français se réserve

toutefois de saisir la Conférence de l'entente intervenue entre l'Angleterre et lui, afin qu'elle ne devienne effective qu'avec l'appui, et après avoir reçu la sanction des puissances européennes.

M. de Freycinet a également annoncé au conseil que la Turquie avait été mise en demeure de se prononcer jeudi au plus tard pour ou contre la note des puissances.

Enfin, le conseil s'est occupé du cas de M^r Frappel. Le gouvernement ne paraît pas avoir résolu de diriger des poursuites contre M^r Frappel, à l'occasion de sa circulaire relative à la célébration du 14 juillet. Nous croyons savoir que le ministre attendait, avant de se prononcer, qu'une interpellation à ce propos eût lieu ; on en prêtait l'intention à l'évêque d'Angers.

Chronique générale.

La République va mal, tout le monde est d'accord pour le reconnaître, amis comme adversaires. Voici l'aveu que vient de faire M. Bernard-Lavergne dans le *Télégraphe*, aveu qui est précieux à recueillir ; nous citons le passage textuellement, il le mérite :

« Une fois la victoire électorale remportée, on a jeté tout le lest, et la majorité du 26 janvier, débarrassée des entraves de la discipline, a fait peur aux citoyens paisibles, aussi indifférents en politique qu'ardemment attachés à leur travail, et à cette bourgeoisie intelligente qui, désormais, fixée sur le sort des monarchies dans notre pays, venait à nous tout doucement, parce qu'elle sait fort bien qu'une nation ne peut se passer de gouvernement. Voilà les gens auxquels feront toujours peur l'allure irréflectie d'une Chambre. Et la Chambre s'est montrée irréflectie en plus d'une circonstance. Elle s'est laissée entraîner par des hommes d'avant-garde dans des votes qui ont produit un étonnement général, dépassant constamment le but, n'ayant jamais le sentiment exact de la

mesure, soit du convenable, soit surtout du possible. Et le plus curieux, c'est qu'en mécontentant ainsi le pays, la majorité républicaine se mécontente encore plus elle-même. »

La République française s'empare de la confession de M. Bernard-Lavergne qui a été l'un des adversaires les plus acharnés de M. Gambetta ; elle constate le découragement, l'impuissance de cette majorité qui a osé renverser le grand ministère ; l'organe opportuniste la voit déjà venue à résipiscence et réclamant un gouvernement. « Elle » finira, dit-il, par en avoir assez de la politique d'aventures. Ce jour-là tout ren- » trera dans l'ordre. »

Donc, au dire des gambettistes, tout est actuellement dans le désordre ; nous le savions bien, mais nous aimons à l'entendre dire par les républicains.

M. Jules Simon quitte le *Gaulois* qui cesse d'être républicain et fusionne avec le *Paris-Journal* ; malgré tout son talent, l'ancien ministre n'est pas un homme fait pour agir sur les foules ; il est trop fin, il a trop de goût, il est trop peu déclamatoire pour réussir près d'elles comme son rival, M. Gambetta ; aussi ne perd-il pas une arme bien redoutable dans ce journal, d'ailleurs bien tombé depuis quelques années. Son véritable champ de bataille, c'est la tribune où il trouvera toujours des paroles éloquentes pour lutter contre les républicains autoritaires, contre ceux-là qui, après avoir réclamé sous l'Empire la liberté pour tous, la conservent maintenant pour eux et pour leurs amis.

Le *Soleil* constate que la route de l'Inde sera déplacée quand on aura construit le chemin de fer de la vallée de l'Euphrate. La grande escale de commerce sera Bagdad ; voilà pourquoi M. de Bismark met la main sur la Turquie.

Le *Daily Telegraph* croit savoir qu'une

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

CLÉRICALE !..

PAR M^{lle} CLAIRE de CHANDENEUX.

CHAPITRE IV.

(Suite.)

Le docteur entra, demanda une autre bougie, et s'approcha du canapé où gisait, sans voix et sans regard, l'infortuné M. Martel.

Celui-ci avait dépensé ce qui lui restait de force à régler ce qu'il appelait la succession du « vieux garçon méchant... qui portait tout sur lui... tout ».

En revanche, le sang qui s'échappait des vaisseaux rompus coulait lamentablement de sa bouche entr'ouverte.

Le docteur palpa le malheureux, lui arracha quelques faibles plaintes et le reposa sans mot dire sur le canapé.

Il se fit refaire brièvement le récit de l'accident ; il ne mit pas en doute que M. Martel, renversé et roulé par le choc du cavalier, n'eût en outre reçu, du cheval même, quelque grave lésion interne.

— Le pied sur la poitrine, probablement.

Il écarta de nouveau les vêtements ensanglantés ; une contusion violacée se dessinait sur la chair.

Aux lèvres, le sang ne montait plus. Sur la face éclataient les signes d'une congestion menaçante.

— Nous allons le transporter chez moi ? interrogea M. Bourgeal.

— J'ai une petite carriole... et des bras... acheva vivement le maître du *Châlet-Jaune*.

— Ne le touchez pas, dit le docteur.

Le restaurateur se tordit silencieusement les mains.

Justement, les violons commençaient à grincer : la noce de Vincennes se livrait à la danse, au bord du lac, avec une explosion de gaieté qui mit des larmes nouvelles dans les yeux de Geneviève.

Le docteur remplissait gravement son office auprès du moribond. On voyait sa haute taille se mouvoir dans la pénombre avec des gestes lents et doux.

A l'imposte, la tête ébouriffée ne perdait rien du navrant spectacle.

Ce n'était point un matérialiste, que le docteur Cottel. Il dit à Geneviève, tandis qu'elle s'empres- sait à l'aider :

— A-t-il vu un prêtre ?

— Hélas ! soupira-t-elle... Docteur !... serait-il temps encore ?..

Il hocha tristement la tête et, tout à coup, l'éloi- gna du geste :

— Allez... allez... madame... ne demeurez point là.

C'était « la fin », comme l'avait dit le malheu- reux...

Quand le dernier soupir se fut envolé de cette lamentable enveloppe brisée et sanglante, M. Bourgeal fit procéder sans délai au transport du cadavre.

On le plaça sur la carriole du restaurateur, deux garçons s'attelèrent au brancard, une toile le recouvrit, et l'on eût pu croire, en voyant sortir du restaurant le funèbre cortège, qu'il s'agissait de porter à la gare de Fontenay un colis encombrant.

Des plateaux chargés de glaces et de punch furent habilement lancés au milieu de la noce, à l'instant difficile du départ, et les violons incons- cients le saluèrent de leurs endiablés flons-flons.

Quand la voiture à bras sortit du *Châlet-Jaune*, un petit corps grêle se glissa sur le pont, derrière elle.

Ce corps, claudicant, mal construit, était sur- monté d'une tête ébouriffée, aux yeux fauves, en tout semblable à celle qui suivait avec tant d'at- tention, une heure avant, les péripéties de la mort de M. Martel, du haut de l'imposte-observatoire où elle s'était huchée.

— Faut pas perdre de vue mon homme !... grommelait-il, en essayant de friser les poils re- belles qui surmontaient son front pâle.

Et il emboîta le pas derrière le triste cortège.

« Emboîter » n'est pas le mot dont il faut se servir, car le grêle personnage sautillait, en quelque sorte, d'une jambe trop courte, mais solide, sur une jambe plus longue, mais faible et demi tordue : ce qui constituait la plus singulière démarche...

A peine sur la grande route, toute noire, un coupé croisa la carriole sans lanterne et qui s'avau- çait sans bruit, un peu comme un fantôme.

Le cheval eut peur, recula. Un jeune homme encadra sa tête à la portière, et voyant sans la comprendre cette marche sinistre, crut à un accident, peut-être à un crime... ou simplement à la découverte d'un pendu dans le bois de Vin- cennes.

Il ordonna au cocher d'arrêter, descendit et courut à M. Bourgeal.

— Un malheur, monsieur ? demanda-t-il avec une curiosité polie.

— Oui, monsieur, un malheur, répondit M. Bourgeal. Mon ami, renversé et piétiné par un cheval, vient de mourir misérablement.

A la lueur des lanternes du coupé, le jeune homme avait, d'un coup d'œil vif, reconnu ses voisins de la Joliette, tandis que Geneviève, assez surprise de la rencontre, retrouvait en lui le ténor de la « Maison-Ronde... »

— Voilà qui est horrible ! s'écria le chanteur. Mais, monsieur, si, comme je le suppose, vous ramenez votre ami dans votre maison, permettez-

convention a été conclue entre l'Angleterre et la France, en vue de protéger conjointement le canal de Suez.

On assure que le gouvernement aurait l'intention de nommer M^r Bellot des Minières, évêque de Poitiers, coadjuteur de l'archevêque de Bordeaux, en remplacement de M^r de la Boullerie, décédé.

L'ÉMEUTE DU FAUBOURG MONTMARTRE.

Une bagarre, qui a rapidement pris les proportions d'une véritable émeute, s'est produite dans la nuit du 14 au 15, vers deux heures, dans le haut du faubourg Montmartre.

La préfecture a ordonné le plus grand silence sur cet incident, dit *Paris-Journal*.

Nous devons à nos lecteurs de leur donner les renseignements précis que nous avons recueillis.

Vers deux heures moins un quart, une des patrouilles de gardiens de la paix qui sillonnaient l'arrondissement descendit du poste de la rue Choron; elle se composait de quatre agents et d'un sous-brigadier, car on n'osait pas faire sortir les agents deux par deux, comme cela a lieu d'habitude.

A peine la patrouille atteignait-elle le point où se tenaient les forcenés que des pétards et des fusées furent lancées à profusion contre cette petite troupe.

Le sous-brigadier, en homme prudent, ordonna à ses agents de rétrograder, mais il n'était déjà plus temps.

Plus de trois cents individus, sortis on ne sait d'où, se ruèrent sur la patrouille, et il y eut un moment véritablement terrible.

Les quatre agents et leur chef furent littéralement couverts de pétards.

Les meneurs de l'émeute leur en lançaient à pleine figure.

Ajoutez à cela les vociférations, les hurlements, les cris : « A bas la police ! assommions-les ! tuons-les ! à bas Camescasse ! etc. »

Un des agents fut saisi au collet, jeté par terre et piétiné par un individu qui lui sautait à pieds joints sur le ventre.

Ce malheureux gardien fut relevé à grand-peine, et les agents purent enfin prendre la fuite.

Comme ils se dirigeaient vers le poste, la foule, hurlante, les accompagna.

La patrouille n'était pas encore rue Choron, lorsqu'elle fut rejointe par les émeutiers.

Le sous-brigadier fit faire volte-face à ses trois hommes valides, pendant que le quatrième, à moitié assommé, se traîna jusqu'au poste, où il arriva la figure en sang, les habits en lambeaux et sans képi.

Les hommes disponibles dans le poste, quarante environ, sortirent alors et firent un barrage à l'entrée de la rue Choron.

Ce n'est qu'en faisant le coup de poing que les agents purent se maintenir.

Il y eut une lutte très-sérieuse, et quatre des meneurs furent capturés et entraînés au poste.

Pendant qu'une moitié des émeutiers restait pour occuper les agents, l'autre moitié partit au pas de course et vint faire son entrée de l'autre côté de la rue Choron.

La position des agents devenait critique; ils n'osaient encore dégainer, se sachant mal soutenus par leurs chefs responsables, et leurs prisonniers d'abord, puis ensuite leur poste lui-même, allaient tomber aux mains de leurs ennemis.

Enfin arriva M. Cazalas, officier de paix de l'arrondissement, qui se portait au secours de ses agents avec deux cents hommes ramassés à la hâte dans tous les postes voisins.

Il ne fallait pas moins qu'une démonstration aussi imposante pour mettre en fuite la bande forcenée; néanmoins les agents ne firent aucune arrestation.

Ce n'est qu'à trois heures et demie du matin, après que des patrouilles très-fortes ont eu parcouru tout le quartier, que l'ordre a été complètement rétabli.

C'est un épicier du faubourg Montmartre, le même qui, l'année dernière, a été condamné en simple police pour des faits analogues, qui fournissait des pétards aux émeutiers.

Cet industriel, ennemi de la police, a vendu à plein tablier d'énormes pétards et des pièces d'artifice que la foule se disputait.

La Saint-Henri.

A Paris, une messe a été célébrée, le 15 juillet, en l'église Saint-Germain-des-Prés, à l'occasion de la Saint-Henri. Beaucoup de personnes y assistaient, parmi lesquelles : MM. Ollivier de Cheigné, représentant le comte de Chambord; le comte de Blacas, de Charancey, Robinet de Cléry, Buffet, Chesnelong, le baron d'Allemagne, Mayol de Lupé, Lucien Brun, Cochin, comte Lavedan, etc.

Des messes ont été célébrées aussi à Bordeaux, Toulouse, Laval, Rennes, Arras, Blois, Lille, Lyon, Rouen, Fontainebleau, Marseille, Bergerac, Dijon, Nancy, Boulogne, Chartres, Orléans, Bourges, Le Mans, Moulins, Clermont, Châteauroux, Tours, Avignon, Saint-Brieuc, Valence, Nantes, etc., etc.

De nombreux banquets ont eu lieu, à Paris, samedi et dimanche, dans la plupart des arrondissements. Le plus important a été celui du 8^e arrondissement, au Palais-Royal (café Corazza). Aux deux bouts de la salle se trouvait le buste du comte de Chambord, placé devant un faisceau de drapeaux blancs. Le banquet était présidé par M. Villiers, député du Finistère, ayant à ses côtés MM. de Saint-Chéron, président du comité royaliste du 8^e arrondissement, et du Bodan, député du Morbihan.

MM. Villiers, de Saint-Chéron, du Bodan, Grimblot et Maggiolo ont pris successivement la parole et rappelés, aux applaudissements unanimes de l'assemblée, le passé de la France monarchique. L'adresse suivante a été signée pour être envoyée au comte de Chambord :

ramener le corps à la Joliette.

— Vous savez donc?... commença le vieillard surpris, qui avait à peine envisagé son interlocuteur.

— J'ai l'honneur d'être votre voisin, répondit l'artiste en s'inclinant avec une grâce parfaite, Antonio Boldini, le locataire de la Maison-Ronde.

M. Bourgeal ne fit plus de difficultés pour accepter l'arrangement proposé si courtoisement, et que l'inquiétante fatigue de Geneviève lui faisait une loi de mettre à profit au plus vite.

Dans l'état de la jeune femme, tant d'émotions pouvaient amener les plus dangereuses complications.

Il monta près d'elle et le cocher partit grand train, pour toucher quelques minutes après à la grille de la Joliette.

Lorsque le coupé se mit en marche, emportant Geneviève et son beau-père, le boiteux n'hésita pas une minute à suivre celui qu'il appelait familièrement « son homme ».

Il prit sur le côté de la route un trot cahoté, déhanché, d'un effet pénible. On eut dit une gigantesque sauterelle s'ébattant dans le sillage d'une clarté fuyante.

Entre la lanterne et la voiture qui lui servait de phare et sa course époumonnée, il maintenait la distance de façon à ne la point perdre de vue lorsqu'elle entra dans Fontenay.

Quand elle s'arrêta, il s'incrusta dans l'angle

« Nous venons, comme chaque année, à l'occasion de la Saint-Henri, vous offrir l'hommage de notre fidélité inaltérable et de notre dévouement respectueux.

» Si jamais la nation française, dont la glorieuse histoire a été faite par ses rois, éprouve le besoin de se réfugier sous l'abri des traditions séculaires qui avaient assuré sa grandeur, c'est évidemment dans la triste période qu'elle traverse en ce moment.

» L'héritier de ces traditions, qui suit avec tant d'anxiété et de sollicitude les phases quotidiennes de la vie de ce peuple sur lequel il doit et veut régner, sait que la France, à cette heure, est déchirée plus que jamais par les hommes qui, confondant dans leur haine les deux principes séculaires sur lesquels repose son génie national, la Religion et la Monarchie, voudraient effacer de son âme les deux grandes vertus qui l'ont soutenue à travers les siècles : le culte de Dieu et l'amour du roi.

» Il a suivi d'un œil attristé les humiliations successives qu'un gouvernement, aussi faible devant l'étranger que violent devant de pauvres et inoffensifs religieux, a infligées à notre patriotisme. Une fois déjà, dans ce siècle, il a suffi du retour des Bourbons pour ressusciter la France épuisée par vingt-cinq ans de lutttes. Aujourd'hui, la patrie attend du chef de la maison de France une résurrection nécessaire.

» L'heure est à Dieu, a dit le Roi. Nous avons au fond de l'âme la conviction que Dieu fera bientôt connaître son heure; que la France, rendue à elle-même, et frémissante encore d'avoir échappé au cataclysme final, viendra demander au Roi son salut et son relèvement. C'est dans cette espérance que nous nous unissons tous pour faire entendre une fois de plus le vieux cri français : *Vive le Roi !* »

AFFAIRES D'ÉGYPTE.

Alexandrie, 17 juillet.

Le nombre des marins anglais débarqués pour faire la police et repousser une attaque éventuelle des troupes égyptiennes ne paraît pas dépasser trois mille.

Les marins allemands et grecs, qui avaient débarqué, se sont rembarqués hier.

Il résulte du témoignage des Européens restés à Alexandrie que le signal du massacre et de l'incendie fut donné par un colonel égyptien. Les pertes matérielles sont considérables. Aucun Français n'est signalé parmi les victimes du massacre.

Un manifeste de l'amiral Seymour annonce qu'il s'est chargé, avec l'assentiment du gouvernement égyptien, du rétablissement de l'ordre.

Les incendiaires, ajoute ce manifeste, seront fusillés, les maraudeurs emprisonnés, et personne ne pourra quitter la ville après le coucher du soleil.

L'amiral Seymour recommande à la population de reprendre les affaires.

Le transport *Tamar*, avec des soldats d'infanterie de marine, le *Salamis*, avec le général Alison et son état-major, et deux autres

d'un mur, assista au débarquement difficile de la jeune femme évanouie, s'assura que le vieillard rentrerait avec elle dans une propriété dont il semblait le maître, et s'éloigna d'un pas hâtif pour retourner au *Châlet-Jaune*, où ce joli personnage remplissait les fonctions modestes d'aide-palefrenier.

Geneviève, absolument sans connaissance, fut reçue dans les bras de Lucy, dont la problématique sensibilité fut pourtant épouvantée de la pâleur de la pauvre femme. Le cocher repartit aussitôt à la recherche du docteur, qui avait dû quitter le *Châlet* en même temps que le cadavre, mais par la route de Nogent, où un autre malade l'appela.

C'est ainsi que le corps de M. Martel rentra en pleine nuit à la Joliette, sous la garde d'Antonio Boldini, le poétique ténor, qui venait de gagner du même coup le renom de gentleman accompli et le droit de se présenter désormais comme un voisin serviable et charmant dans la famille reconnaissante.

Un droit dont il ne manqua pas d'user, d'ailleurs, dès le lendemain et les jours qui suivirent cette catastrophe, discrètement d'abord, bientôt avec une aisance et une ampleur dont M^l Lucy Bourgeal, qui s'ennuyait fort à la campagne, fut la première à se féliciter.

Vaniteusement, elle s'en octroyait tout l'honneur. (A suivre.)

CLAIRE DE CHANDREUX.

vaisseaux, avec deux régiments, sont partis pour Alexandrie.

L'infanterie de marine occupera le Gabbri.

L'Agence Stefani publie les dépêches suivantes :

Hier, 750 Européens, pour la plupart Italiens, sont partis pour Ismailia, sous la direction du vice-consul italien et avec une escorte de quarante soldats.

Le consul d'Allemagne a quitté le Caire le 14 juillet, avec la colonie allemande.

Grâce aux mesures énergiques prises par l'autorité militaire et par la police, l'anarchie règne dans les provinces.

L'anarchic court que 80 Européens, deux Italiens, ont été massacrés à Tanta, ses nationaux indigents.

850 Européens partis du Caire sont retournés heureusement à Ismailia. Il sont retournés pour Port-Saïd.

Une dépêche officielle de Port-Saïd, datée d'aujourd'hui, annonce que le nombre des navires dans le canal est de trente.

Quelques navires entrent, mais d'hésitent encore.

D'après une correspondance de Constantinople, publiée par la *Gazette nationale*, le Pacha avait dû donner au mois de mai sa démission comme chef du cabinet, mais qu'il n'était pas d'accord avec le Sultan relativement à la politique égyptienne.

Si aujourd'hui il a été appelé à reprendre le pouvoir, cela prouve que le Sultan a changé d'avis et que, par suite de la démission subie par sa politique de résistance à la férence, Abdul-Hamid veut renoncer à ses idées personnelles pour laisser la latitude à Saïd-Pacha en ce qui concerne la politique égyptienne.

Alexandrie, 18 juillet.

Ragheb-Pacha a envoyé aujourd'hui la lettre suivante à l'amiral Seymour :

« Monsieur l'amiral, j'ai l'honneur de vous informer que les préparatifs militaires entrepris par le gouvernement. Arabi a reçu l'ordre de cesser ces préparatifs, et dès ce moment j'ai assumé seul toute la responsabilité des actes.

Le Khédive a décidé de destituer Ragheb-Pacha, dans la crainte de voir se reproduire au Caire et dans d'autres villes les mêmes désastres d'Alexandrie, nous avons décidé que pour le moment il valait mieux suspendre la publication de cette décision.

Je vous prie, monsieur l'amiral, de m'indiquer le contenu de cette lettre au gouvernement anglais.

» Agréer, etc.

» Signé : RAGHEB-PACHA.

On fait tout ici pour rétablir l'ordre et réorganiser l'administration du pays. Le tribunal international et le bureau de poste ont été réinstallés.

On a ouvert un marché où arrivent les provisions des villages voisins.

On a fait sauter, au moyen de dynamite, les maisons qui menaçaient d'écrouler.

Les cuirassés *Northumberland* et *Aboukir* ont encore débarqué des troupes.

Le nombre des soldats et des marins anglais mis à terre s'élève aujourd'hui à environ.

On mande de Suez que le steamer *Marquis de Campo*, portant une malle espagnole pour les Philippines, a dû passer par le canal sans encombre.

On télégraphie d'Alexandrie, en date du 17 juillet, au *Daily News*, que, suivant les récits des réfugiés venant du Caire, la garnison sainte serait proclamée et que les Européens auraient été massacrés à Tanta, à Mansourah et à Zagazig.

Dans cette dernière ville, un consul anglais a été tué.

On télégraphie de Constantinople que les ambassadeurs de France et d'Angleterre ont reçu une dépêche identique, leur ordonnant de saisir la Conférence de la question de la protection du canal de Suez, et de proposer d'en confier l'exécution à certaines puissances.

On télégraphie de Londres au Temps :

Une reconnaissance anglaise s'est avancée hier jusque près des avant-postes d'Arabi-Pacha; elle était accompagnée de plusieurs cavaliers du Khédive, dont l'un tourna bride et alla rejoindre le camp d'Arabi-Pacha.

Le correspondant du Daily-News a vu le Khédive, qui redoute qu'Arabi ne renouvelle ses atrocités. C'est pour cette raison qu'il n'a pas encore osé publier la destitution de son ancien ministre de la guerre. Hier, le télégraphe fonctionnait encore entre le palais khédival et le camp d'Arabi. Sommé par le Khédive de venir auprès de lui, le général a répondu : « Faites retirer les troues anglaises et la flotte et je viendrai. » Après cette réponse, il a fait couper le fil télégraphique. Ce n'est qu'avec les plus grandes peines que le Khédive a pu trouver un messager pour porter à Arabi sa destitution. »

Le Français dit que la convention anglo-française, pour l'occupation du canal de Suez, est signée.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 18 juillet.

Les nouvelles des places étrangères indiquent d'excellentes dispositions de la spéculation.

Sur notre place, les transactions sont très-actives, il semble même que nous soyons revenus aux vieux jours; les achats au comptant sont très-suivis et la fermeté de la Bourse s'accroît dès l'ouverture; le 5 0/0, très-démandé au début à 115.50, 115.60 et 115.47; sur la rente 3 0/0, on s'élève à 81.65, 81.67 et 81.57; l'amortissable oscille de 81.92 à 81.95 et 81.87.

Les valeurs internationales sont très-démandées. L'italien à 88.10 et 88.20. L'obligation égyptienne gagne 4 fr. à 275.

La tenue des grandes sociétés de crédit est satisfaisante.

La Banque de France voit se développer un large courant de demandes sur ses actions. On cote 537.50 à 539.

La Banque de Paris oscille de 1,120 à 1,115.

L'action du Crédit Foncier atteint le cours de 450 avec une hausse de 20 fr. Ce mouvement ne peut que s'accroître en raison de l'excellente situation de la société. L'accroissement continu des affaires hypothécaires assure à chaque exercice un dividende plus élevé. Les capitaux profitent des cours actuels pour mettre ces titres en portefeuille. Les fonds provenant de l'encaissement des coupons de juillet s'emploient avec empressement à l'achat d'obligations foncières 4 0/0 émises par le Crédit Foncier à 480 fr.

Très-mouvementé le Crédit Lyonnais, c'est un des titres qu'on doit éviter soigneusement d'acheter. Les cours sont poussés avec une vigueur que rien ne justifie à 675.

Bonne tenue de la Société Française Financière à 530.

L'atonie du marché des actions du Crédit Général Français persiste, on cote 440; alors que toutes les autres valeurs sont pour la plupart très-actives, celle-ci demeure à des prix très-bas, le public n'a plus confiance et il s'abstient.

Quelques affaires en actions du Comptoir Industriel de France et des Colonies; notre prédiction se réalisera avant peu, cette valeur tiendra le premier rang sans nul doute.

Les valeurs industrielles sont en général plus recherchées que les autres.

Le Suez se tient à 2,680. Le Panama à 540.

Le Malétra voit ses actions très-soutenues et fort demandées.

Chronique Locale et de l'Ouest.

LE RETOUR DU 77°.

Vivent les tambours! s'écrie le Journal de Maine-et-Loire. L'état-major du 77° retour du camp du Ruchard, qui rentrera samedi prochain à Angers, nous les ramène; le brave régiment nous revient, comme dans la chanson :

TAMBOURS, clairons, musique en tête....

Le colonel des Garets a pris toutes les mesures pour faire cette surprise aux Angevins.

La première colonne, qui passe à Saumur aujourd'hui mercredi, arrivera à Angers vendredi prochain.

Tapez bien, les tapins, ajoute l'Étoile, nous serons là pour applaudir.

MUSIQUE DE L'ÉCOLE MUTUELLE.

Dimanche prochain, à 8 heures 1/4 du soir, la musique de l'école mutuelle exécutera, dans le Square du théâtre, les morceaux suivants :

1. D'Alayrac, pas redoublé (Fort).
2. Les Meissonneurs de la Brie, chœur à 4 parties (Laurent de Rillé).

3. Le Triomphe des Trombones, quadrille (Bousquet).

4. Les Batteurs de blé, chœur à 4 parties (Laurent de Rillé).

5. La Fille du Tambour-Major, pas redoublé (Offenbach).

LE CIEL EN JUILLET 1882.

Les longs crépuscules du mois dernier commencent à diminuer, les observations deviennent plus faciles. On admirera près du zénith la brillante étoile Véga de la Lyre.

Au sud, en descendant, on rencontre Ophiuchus, et le Scorpion qui s'enroule autour d'Antarès, l'étoile la plus rouge du ciel. Au sud-ouest se couche l'Épi de la Vierge, tandis qu'on aperçoit plus haut le Serpent dont les replis se mêlent à la constellation d'Ophiuchus; Arcturus et le Bouvier qui touche à la Couronne; enfin Hercule, presque au zénith.

Au nord-ouest, le trapèze du Lion est à moitié descendu sous l'horizon; la Grande-Ourse s'abaisse et le Dragon s'enroule autour du pôle.

Au nord, la Chèvre frôle l'horizon, pendant que Persée se lève au nord-est, surmonté de Cassiopée et de Céphée, et suivie d'Andromède et du carré de Pégase, qui resplendit au-dessus de l'horizon oriental. A l'est du zénith, la Croix du Cygne scintille au milieu de la Voie Lactée, à côté d'Altair, au centre de l'Aigle. Le Verseau se lève au sud-est, et le Sagittaire glisse à l'horizon sud. La Voie Lactée traverse le ciel du nord-nord-est au sud, en se bifurquant à côté de Deneb; là se trouve la région la plus riche de cette immense nébuleuse, et celle dont la contemplation porte le plus à la rêverie, par l'impression de profondeur et de sérénité qui en émane.

Une lunette de petites dimensions suffit pour admirer cet étonnant spectacle d'une multitude de petites étoiles à demi noyées dans un fond de lumière pâle et nébuleuse.

Vénus s'allume tous les soirs dans les feux du soleil couchant; son éclat augmente de jour en jour.

Du 26 au 29, de riches essaims d'étoiles filantes sillonnent le ciel dans toutes les directions, et contrastent par leurs mouvements rapides avec la fixité apparente des étoiles. (L'Astronomie.)

Le Patriote de l'Ouest, interpellé au sujet de la mascarade si bien manquée de la Prise de la Bastille à Angers, répond par ces lignes :

« Le Maine-et-Loire nous demande pourquoi nous n'avons pas parlé de la représentation donnée sur le Champ-de-Mars, le 14 juillet.

» Le Patriote de l'Ouest n'a pas parlé de cette représentation parce qu'il eût mieux valu ne pas la faire.

» Il n'est pas partisan de ces sortes de parodies. »

Décidément, M. Guittou, le maire d'Angers, a eu là une bien mauvaise idée.

Le lendemain du massacre de la Bastille, voici ce qui se passa en Poitou, d'après M. Gustave Bord, qui relate, dans un récent ouvrage, les conséquences qu'avait eu en province la sanglante saturnale du 14 juillet 1789 :

« A la nouvelle de la prise de la Bastille, la municipalité de Niort fait prêter aux commandants des troupes en garnison dans cette ville, le serment de ne jamais employer les troupes qui sont sous ses ordres contre les citoyens, s'ils n'en sont requis par les officiers civils ou municipaux.

» A Châtellerauld, le peuple s'empara de l'Hôtel-de-Ville, nomma des échevins et arrêta les magistrats qui s'opposaient à ses arrêts; on prescrivit aussitôt des mesures pour aller à la recherche des farines. »

CHOLET.

Ascension d'un ballon. — Le 14 juillet, à 5 heures du soir, un ballon, monté par M. Maquelin seul, s'est élevé majestueusement dans les airs, salué par des milliers de voix et par la musique militaire; il a pris la direction du nord-est, et l'aéronaute a atterri, vers sept heures, au bas de la côte des Gardes, dans une prairie, après avoir été traîné un instant sur le sol avant de pouvoir quitter la nacelle. MM. Pineau ont fait mettre

une voiture à la disposition de M. Maquelin, qui est rentré à Cholet un peu avant minuit.

TROUARS.

On annonce la mort en cette ville de M. Imbert, conseiller général de ce canton, et l'un des vice-présidents du Conseil.

BRESSUIRE.

M. Placide Bernard, maire de cette ville, a été mordu par l'un de ses chiens qui était enragé. La morsure, très-grave, a été aussitôt cautérisée.

CHINON.

Le correspondant de l'Indépendant d'Indre-et-Loire parle de l'indifférence montrée à Chinon par les particuliers pour illuminer et paviser leurs maisons, le jour de la fête nationale.

Au su et au vu de tous ceux qui ont passé à Chinon la journée du 14 juillet, trente maisons à peine, y compris la loge maçonnique, étaient illuminées. Dans la journée, pas un cri de : vive la République ! Nous félicitons, ajoute le correspondant, la municipalité chinonnaise d'avoir compris que, par les temps qui courent, il faut faire des économies et surtout s'occuper un peu davantage du vœu des habitants qui demandent tous la construction d'une caserne et de la troupe.

RENNES.

Incendie d'un feu d'artifice. — La semaine dernière, la Société des Régates de Rennes donnait une fête de nuit. La promenade était brillamment illuminée et quelques bateaux, élégamment décorés et très-bien illuminés, sillonnaient le canal. La musique municipale occupait l'une des extrémités d'un immense chaland. L'autre côté était réservé pour le matériel du feu d'artifice. Une véritable foule se pressait aux abords du bateau pour entendre la musique et voir au premier rang les merveilles de pyrotechnie annoncées.

Tout à coup, vers neuf heures et demie, un bruit étourdissant de pétards et de fusées se fait entendre. C'est tout le feu d'artifice qui part au moment où on s'y attendait le moins. Il est inutile d'ajouter que cette explosion produit une véritable panique. C'est un sauve-qui-peut général. Les uns s'esquivent du bateau en sautant à terre; d'autres, moins bien placés, doivent faire un plongeon et se sauver à la nage.

Pendant ce temps, le bateau avait aussi pris feu. Heureusement, on a pu très-promptement arrêter l'incendie et préserver ainsi le chaland. Plusieurs personnes ont été assez gravement atteintes par les pièces d'artifices.

LES ACCIDENTS DU 14 JUILLET.

A Blois, jeudi soir, veille de la fête nationale, un accident, qui aurait pu avoir des suites plus fâcheuses, a eu lieu rue Porte-Côté. Un industriel avait fabriqué un canon qu'il avait bourré de poudre et de chanvre. Au passage de la retraite, il a allumé son canon, et la charge a blessé assez grièvement à la jambe un jeune soldat du 43^e, qu'on a dû transporter ensuite à l'hospice.

Vendredi soir, le soldat Soret, caporal au 43^e de ligne, était monté sur une fenêtre du 4^e étage de la caserne, afin d'éteindre une lanterne vénitienne qui avait pris feu et pouvait brûler plusieurs drapeaux. A la suite d'un faux mouvement, le malheureux perdit l'équilibre et tomba sur le sol. Dans sa chute, il s'était brisé la colonne vertébrale. Il est mort samedi.

Voici un écho du 14 juillet qui nous revient et dont nous pouvons garantir la parfaite authenticité. Il nous a été rapporté par un témoin auriculaire digne de foi.

Jeudi dernier, deux amies, nonchalamment assises sous l'un des ombrages de notre Square, tout en regardant la Loire qui grossissait et roulait ses eaux jaunâtres, devaient à haute voix avec une insouciance complète de choses et d'autres.

— Que ferons-nous demain, dit l'une, pour célébrer la fête de la République ?

— Parbleu ! répondit vivement la compagne étonnée, nous ferons maigre.

La première s'est rappelée qu'en effet le

lendemain était maigre et que ce serait une maigre fête.

Faits divers.

LA CATASTROPHE DE LA RUE FRANÇOIS-MIRON. — Les travaux de déblaiement ne sont pas encore terminés; on ne peut toutefois avancer aussi rapidement qu'on le voudrait, car, bien que la maison soit étayée, on continue à craindre des éboulements.

Des détachements de pompiers restent en permanence avec quatre pompes sur les lieux du sinistre. Soixante gardiens de la paix y font le service d'ordre.

On a retrouvé dans les décombres le cadavre de M^{me} Gardet, la femme de l'horloger dont la boutique était attenante au café des Entrepreneurs.

On a retiré également le cadavre affreusement mutilé de l'enfant de M^{me} Gardet.

On a découvert ensuite le cadavre d'un homme en complet état de décomposition. Ses habits sont brûlés, ses chairs sont noircies et rongées; aussi était-il complètement méconnaissable. On l'a déposé à l'Hôtel-Dieu, où il est enregistré comme inconnu.

On présume que c'est un consommateur de passage dans le café des Entrepreneurs, car aucune réclamation, émanant de personnes du quartier, n'a encore été formulée au sujet de parents ou d'amis disparus. On a à déplorer aussi la mort d'un des blessés de l'Hôtel-Dieu; c'est un garçon d'hôtel, nommé Albert Leco, âgé de vingt ans, et demeurant, 22, rue François-Miron. Cela porte à sept le nombre des morts connus jusqu'ici; celui des blessés s'élève à quarante-cinq. Dans ce nombre, les pompiers figurent pour 17, dont 2 officiers, et les gardiens de la paix pour 5, dont 2 très-grièvement blessés.

Dimanche a eu lieu, à l'église Saint-Germain, l'enterrement des victimes. Ce sont : M. Gardet, M^{me} Gardet sa femme, et un de leurs enfants; M. Duchêne, cafetier, et M. Euzénot.

Une foule nombreuse et sympathique assistait à cette triste cérémonie.

A la mairie :
Le futur époux à l'officier de l'état-civil, qui ouvre le Code :
— Inutile de nous lire les rengaines sur le mariage, monsieur le maire; lisez plutôt la loi sur le divorce, ça sera plus pratique.

A la sortie d'un théâtre entre deux amis :
— Oh ! mon rêve serait d'assister à une pièce qu'on siffle.
— Eh ! mon cher, ce n'est pas difficile; faites-en une !

Caisse d'épargne de Saumur.

Séance du 16 juillet 1882.

Versements de 147 déposants (29 nouveaux), 30,354 fr. » c.
Remboursements, 8,542 fr. 12 c.

La Caisse d'épargne reçoit 2,000 fr. par livret, au taux de 3 fr. 75 pour 0/0.

On peut verser chez MM. les Percepteurs de Doué-la-Fontaine, de Martigné-Briand, de Vihiers, de Trémont, de Coron, de Montreuil-Bellay, du Puy-Notre-Dame, de Brézé, de Fontevault, de Varennes-sous-Montsoreau, d'Allonnes et de Saint-Lambert-des-Levés.

Nous rappelons à nos abonnés que la Conférence de Saint-Vincent de Paul de Saumur possède une bibliothèque, bien montée, qu'elle met à la disposition des familles chrétiennes de cette ville.

Le siège de la bibliothèque est situé rue Basse-Saint-Pierre, n° 6. — Elle est ouverte le mardi et le samedi de chaque semaine, de deux heures à trois heures du soir.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. l'abbé JUBEAU, directeur de la bibliothèque.

Marché de Saumur du 15 juillet

Blé comm. (l'h.)	23	Huile de noix	50	125
From. 1 ^{er} q. (l'h.)	23	Huile de chène	50	—
Froment (l'h.)	77	Graine trèfle	50	—
Halle, moyenn	77	— luzerne	50	—
Seigle	75	Foin (dr. c.)	780	70
Orge	65	— Luzerne	780	65
Avoine h. bar.	50	Paille	780	45
Fèves	75	Amandes	50	—
Pois blancs	80	Cire jaune	50	100
— rouges	80	Chanvres 1 ^{er}	—	—
Colza	65	— qualité (s.k. 500)	—	—
Chenevis	50	—	—	—
Farine, culas	157	—	—	—

SALLE D'ARMES

Rue Beaurepaire, 9.
ANCIENNE MAISON FRUGIER.

M. ANGELI, ex-professeur d'escrime à l'École de cavalerie, a l'honneur d'informer les amateurs d'armes qu'il vient d'ouvrir un cours d'escrime.

Leçons particulières. — Abonnements au mois et à l'année.

AVIS

La SOCIÉTÉ DES ECRIVAINS FRANÇAIS, qui a pour but de faire connaître toutes les personnes qui écrivent et dont le talent mérite d'être apprécié du public, ouvre un grand concours de Poésie et de Prose. De nombreux prix, en espèces et en médailles, seront décernés. Secrétariat : rue Vaneau, 83, Paris.

LIBRAIRIE FIRMIN-DIDOT ET C^o,
rue Jacob, 56, A PARIS.

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND.

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre : être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à la *Mode illustrée*, qui fournit avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^o, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois

et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PREMIER PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

1^{re} édition : 3 mois, 3 fr. 50 ; 6 mois, 7 fr. ; douze mois, 14 fr.

4^e édition, avec une gr. coloriée chaque numéro : 3 mois, 7 fr. ; 6 mois, 13 fr. 50 ; un an, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies des départements.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Classe 66.

MÉDAILLE D'ARGENT.

COFFRES-FORTS

M. HAFNER aîné, fabricant de coffres-forts, a obtenu une MÉDAILLE D'ARGENT à l'Exposition universelle de Paris pour la perfection qu'il a apportée dans la construction de ses coffres-forts. Reconnus supérieurs pour leur solidité, leur incombustibilité, leurs

serres ont présenté au jury une sériabilité contre les crocheteurs les plus habiles. Nous sommes heureux de porter cette nouvelle aux nombreuses personnes qui ont déjà munies de coffres de la maison HAFNER nous pensons qu'elle déterminera en faveur de maison ceux de nos lecteurs qui pourraient encore dans le choix d'un constructeur. Coffres depuis 120 fr. jusqu'à 2,000 fr. Pour les renseignements, s'adresser au bureau du journal, où il y en a toujours en dépôt. En dehors du dépôt, un bel album en chromolithographie est à la disposition des personnes qui voudront se rendre compte du choix, de la variété de la beauté des Coffres de la Maison HAFNER.

Le *Jeune Age Illustré*, journal pour enfants, paraissant tous les samedis, sous la direction de M^{lle} LERIDA-GEOPROT. Éditeur : Victor PALME, 77, rue des Saussaies, Paris.

Un an, 40 francs ; 6 mois, 8 francs.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 18 JUILLET 1882.

Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.			Valeurs au comptant.		
	Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.		Dernier cours.	Clôture précé.
3 %	81 60	81 50	Nord	2018 75	1998 75	OBLIGATIONS		
4 %	82	81 80	Orléans	1345 50	1305	Dép. de la Seine, emprunt 1857		
4 1/2 %	110 60	110 75	Ouest	809	798 75	Bons de liquid. Ville de Paris.		
5 %	115 50	115 50	Compagnie parisienne du Gaz.	1630	1610	Obligations communales 1879.		
Obligations du Trésor	502 50	500	Canal de Suez.	2660	2660	Obligat. foncières 1879 3 %.		
Obligations du Trésor nouvelles	500	502	C. gén. Transatlantique.	500	445	Est.		
Bons de liq. départementaux.	512 50	515	OBLIGATIONS.			Midi.		
Banque de France.	5500	5565	Ville de Paris, oblig. 1855-1860			Nord.		
Comptoir d'escompte	1050	1040	— 1865, 4 %			Orléans.		
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1445	1450	— 1869, 3 %			Ouest.		
Crédit de France	170	175	— 1871, 8 %			Paris-Lyon-Méditerranée.		
Crédit mobilier	480	480	— 1875, 4 %			Paris-Bourbonnais.		
Est	745	745	— 1876, 4 %			Canal de Suez.		
Paris-Lyon-Méditerranée.	1655	1645						
Midi	1240	1240						

GARE DE SAUMUR.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — — — — (s'arrête à Angers)
8 — 56 — — — — — omnibus-nuit.
1 — 25 — — — — — soir,
3 — 32 — — — — — omnibus.
7 — 15 — — — — — express.
10 — 37 — — — — — omnibus.
(s'arrête à Angers)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURNAI.
3 heures 26 minutes du matin, direct-omnibus.
8 — 21 — — — — — omnibus.
9 — 43 — — — — — express.
12 — 40 — — — — — soir, omnibus-nuit.
4 — 44 — — — — — omnibus.
10 — 28 — — — — — express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir pour Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e CH. MILLION, commissaire-priseur de l'arrondissement de Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques.

Le vendredi 21 juillet 1882, à 1 heure après midi,

Au domicile de M. MORILLON, à Saumur, rue Nationale, n° 52.

Il sera vendu :

Batterie de cuisine, vaisselle, verres, série de mesures en étain, bouteilles de liqueurs ;

Tables, chaises, tabourets, guéridon, bois de lit, table de nuit à dessus de marbre, armoire en noyer ;

Couettes, trangers, oreillers, draps, linge de ménage et de corps ; Une barrique de vin rouge, plusieurs fûts vides, et quantité d'autres bons objets.

Les droits de circulation seront à la charge de la vente.

On paiera comptant, plus cinq pour cent applicables aux frais.

Le commissaire-priseur, CH. MILLION.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance immédiatement,

UNE MAISON

Cour et dépendances, Située à Saumur, rue de la Grise, n° 2, appartenant à M. DUVAL. S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

A VENDRE UNE MAISON

Avec jardin et dépendances Située à Saumur, rue de la Croix-Verte. S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

A VENDRE OU A LOUER PRÉSENTMENT MAISONS

A Beaulieu, commune de Dampterre. S'adresser à M. Joseph SCHRETTEN-TRALER, pâtissier, rue Saint-Jean.

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE TRÈS-JOLIE MAISON DE MAÎTRE
Nommée LABRARDAYE.

Située commune de Vivy, sur la route qui conduit des Deux-Sœurs à Longué, à 1,500 mètres des Deux-Sœurs, 500 mètres de la gare projetée du chemin de fer de Saumur à Baugé, et 10 kilomètres de Saumur.

Cette maison est composée au rez-de-chaussée de salons, salle à manger, celliers, buanderie, écurie, remise, hangar et sellerie ; au 1^{er} étage, six chambres et mansardes ; cour, basse-cour, jardin potager, prairies, bosquets, cours d'eau et douve ; le tout d'une contenance de 3 hectares 39 ares 85 centiares.

S'adresser, pour traiter et pour avoir des renseignements : à M^e MÉHOUS, notaire à Saumur ; à MM. SIMON, propriétaire à Bocé, et GRIFATON, expert à Beaufort. (319)

A VENDRE

UNE JOLIE PROPRIÉTÉ

Située à 2 kilomètres de Saumur. S'adresser à M^e GAUTIER, notaire à Saumur. (377)

A LOUER

UNE MAISON

Située à Saumur, Rue de l'Ancienne-Messagerie, n° 8. S'adresser à M^e GAUTIER, notaire à Saumur. (376)

MAISON A LOUER

S'adresser à M^{me} JARDON, rue Saint-Nicolas, 86. (402)

MAGASIN DE PARAPLUIES
Et Mercerie.

M^{me} V^o PICARD, rue du Portail-Louis, 52, continue comme par le passé son commerce de parapluies et mercerie.

A VENDRE COUPES DE PRÉS

S'adresser à M^{me} veuve PICARD, 52, rue du Portail-Louis. (335)

A VENDRE

Un très-beau et bon CHIEN COUCHANT, race anglaise, âgé de 4 ans, parfaitement dressé.

S'adresser au bureau du journal.

A CÉDER

BON MATÉRIEL
Pour la fabrication des oublies et des macarons.

S'adresser à M^{me} PESCHREUX, rue de la Petite-Bifange, 15. (293)

A CÉDER

De suite

UN FONDS DE CHARCUTERIE

S'adresser au bureau du journal.

CANAL de PANAMA

Assemblée générale du 29 Juin 1882

EXTRAITS

Rapports de M. Ferd. DE LESSEPS
(Les Rapports in extenso sont envoyés à toute personne intéressée qui en fera la demande RUE CHARRAS, 9, A PARIS.)

Le programme d'exécution du Canal maritime a été suivi punctuellement. Les résultats acquis améliorent la situation que nous vous avons exposée.

Le 16 février dernier, des entrepreneurs de San Francisco, MM. Huerne, Slaven et C^o se sont engagés à creuser le Canal maritime entre Colon et Gatun. Ces dragages seront effectués au prix de un franc cinquante centimes par mètre cube.

Un engagement semblable nous a été offert par une Société américaine pour l'exécution complète de dix autres kilomètres de Canal du côté de Panama.

Le résultat de nos sondages, de nos études et des exécutions déjà pratiquées, les contrats fermes signés ou offerts, les petites tâches de terrassements déjà données à forfait aux travailleurs du pays, entreprises particulières qui tendent à se développer et que nous encourageons autant que cela dépendra de nous, nous permettent d'affirmer que nos prévisions de dépense totale ne seront pas dépassées.

L'expérience que nous venons de faire a démontré les exagérations, pour ne pas dire les absurdités répandues et répétées à propos du climat de l'isthme et de la santé des travailleurs.

La mortalité proportionnelle qui

ressort des chiffres officiels, et qui comprend les décès résultant de l'âge et des accidents, ne dépasse pas la proportion normale des chantiers d'Europe.

Une Compagnie américaine avait la concession d'un chemin de fer entre Colon et Panama. Il était indispensable qu'un arrangement intervint ; car, l'usage du chemin de fer qui suit presque exactement la ligne du canal, nous était nécessaire, les terrains, les wharfs, les quais et les bâtiments appartenant au chemin de fer devaient nous servir.

Sur les 70,000 actions constituant le capital, 68,475 ont été achetées et déposées entre les mains d'un fidéicommissaire, qui nous les livrera contre le paiement intégral de leur valeur.

Les produits nets de ce chemin de fer se sont élevés l'année dernière à 1,306,406 dollars, soit 6,858,631 fr. 50 cent., à raison de 5 fr. 25 le dollar. Le revenu minimum assuré et au delà le service de l'intérêt et de l'amortissement d'un emprunt que nous vous demandons d'autoriser, par voie d'émissions d'obligations.

Les actionnaires de la Compagnie de Panama auront un privilège de souscription, dans l'émission des 250,000 obligations dont il s'agit.

La certitude de l'achèvement du Canal est démontrée, et les préparatifs qui se font de toutes parts, surtout en Amérique, pour utiliser la voie nouvelle dès qu'elle sera achevée, nous font prévoir déjà des bénéfices supérieurs à ceux que nous avons évalués.

L'Assemblée donne tout pouvoir au Conseil d'Administration : d'émettre par voie de souscription publique 250,000 obligations 5 0/0 remboursables à 500 francs, pour régler le paiement des actions de la Compagnie du chemin de fer de Panama achetées par la Compagnie du Canal interocéanique.

Décide que toutes les actions de la Société pourront être converties en titres au porteur. (403)

ON DEMANDE pour faire géoïs, UN CHEVAL, service de la taille 1^m 60 à 1^m 65, très-sage, toutes garanties.

Adresser les offres à M. P. aux Rigaudières, Allonnes (Maine-Loire).

SPA POURCHU DU PRINCE DE SÈVE. — Eau minérale de source naturelle. — Eau minérale de source naturelle. — Eau minérale de source naturelle.

VALS VIVARAISES

Source n° 1. — Maladies des organes digestifs.
Source n° 2. — Goutte, rhumatisme, urique.
Source n° 5. — Maladies de l'appareil urinaire.
Source n° 7. — Appareil urinaire, gravelle.
Source n° 9. — Maladies des organes digestifs.
Le numéro porté sur l'étiquette indique le dosage approximatif de bicarbonate de soude contenu dans chaque des sources.
Chez les M^{rs} d'Eaux minérales et Pharmaciens.

VICHY

SOURCE LARDY. — Eau minérale de source naturelle. — Eau minérale de source naturelle.

INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.
Guérison par le traitement du tour BEAUFUME, de Châteauneuf.
Traitement gratuit pour les pauvres.

AVIS

Les personnes atteintes d'infirmité des voies urinaires ont subi les traitements et ne guérissent pas. Elles peuvent écrire au RITH, à Saint-Jean-de-Lesnoy (Or). Leur guérison est certaine.

Glycérine Minéralisée (Pour Bains et pour la Toilette)

A. RIVAUD

Chimiste Breveté s. g. d. g., SAUMUR. MÉDAILLÉ AUX EXPOSITIONS.



HYGIÈNE et TOILETTE de la Peau, qu'elle nettoie adoucit et parfume instantanément. Guérit rapidement et prévient des ECZEMAS, DARTRES, PITIRIASIS, du cuir chevelu (pellicules), ENGELURES, CHEVASSIS, GERÇURES de tous genres, etc., etc.

A SAUMUR, chez l'inventeur, 23, rue du Temple. DÉPÔTS : Pharmacies, Etablissements de Bains et Maisons de Produits Hygiéniques.